

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 5 JUILLET 2023 à 19H00**



N° 056/2023 -- Informations sur les décisions prises par délégation du conseil municipal

Conseillers en exercice : **28** – Présents : **26** – Excusé avec Pouvoir : **1** – Absente : **1** – Votants : **27**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE 5 JUILLET, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale **du 29 juin 2023**, sous la présidence de **Monsieur Guillaume FAUVET, Maire**.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames, Messieurs :

BERNARD Jean-Luc, BOUVARD Patrick, BIRRAUX François, BOILEAU Marc, BULIARD Sylvie, CHAUDET Lydie, CORBAUX Samuel, DOUVRE Evelyne, FAUVET Guillaume, FERAUD Valérie, GALIEN Jean-Michel, GARÇON Françoise, GRUET Alexis, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, RONGEAT Stéphane, ROUSSEAU Alain, ROUSSEL Céline, SAUDRAIS Nadia, SCHWINTNER Francis, TRICHOT Patricia, VAUGEOIS Patrick, VIGNAGA Isabelle.

ETAIT EXCUSÉE AVEC POUVOIR :

Madame GONGUET Nathalie (pouvoir donné à Jean-Luc BERNARD)

ETAIT ABSENTE :

Madame JACQUET Aude

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Patrick BOUVARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

1. Renonciation à l'exercice du droit de préemption

Le Maire rend compte au Conseil municipal des DIA pour lesquelles le droit de préemption urbain n'a pas été mis en œuvre :

<i>Numéro de dossier</i>	<i>Adresse terrain</i>	<i>Désignation du bien</i>	<i>Décision adoptée</i>
DIA00134423A0027	277 allée des Pommiers	Maison d'habitation	Non préemption
DIA00134423A0028	350A rue du Petit Montholon	Maison d'habitation	Non préemption
DIA00134423A0029	83 impasse Denis Girod	Maison d'habitation	Non préemption
DIA00134423A0030	80 rue des Moissons	Maison d'habitation	Non préemption

2. Commande Publique

2.1 Récapitulatif des devis signés par le Maire et ses Adjoints :

DATE	PRESTATAIRE	SIGNATAIRE	OBJET COMMANDE	HT	TTC
07/06/23	ALPES CONTROLES	G.FAUVET	Mission coordination sécurité et protection de la santé – Salle des fêtes - Dévoiement réseau chauffage urbain	1 430,00 €	1 716,00 €
02/06/23	PROMUSEUM	G.FAUVET	Rails et tiges d'accrochage pour tableaux - Mairie	646,50 €	775,80 €
13/06/23	COLAS	G.FAUVET	Reprise du trottoir allée Pablo Picasso	5 578,35 €	6 694,02 €
08/06/23	TORCHE DOMINIQUE	G.FAUVET	Sécurisation des ponts du chemin du Portail et du chemin de Luisandre	11 909,00 €	14 290,80 €
06/06/23	ESQ Consulting	G.FAUVET	Nettoyage des vitres sur les bâtiments communaux hors mairie	4 974,53 €	5 969,44 €
08/06/23	HYPERBOISSONS	G.FAUVET	Boissons pour cérémonie d'Adieu à la salle des fêtes	1 605,02 €	1 908,60 €

2.2 Marché de Travaux selon la procédure adaptée – Restructuration de la salle des fêtes – Décision d'attribution du lot n°1 « Démolitions – Désamiantage » en date du 22/06/2023 :

N° pli	Désignation des groupements d'entreprises	Montant offre négociée (€ HT)	Note Prix (50 %)	Note valeur technique (50 %)	Note totale (sur 20)	Classement
1	SNEF (69-Bron)/BS Bâtiment (42-Le Chambon Feugerolles)	Offre irrégulière				
2	DANNENMULLER (Polliat)/JUILLARD Environnement (Ceyzériat)	242 611.38	8.18	8.75	16.93	2
3	STMD (St-Denis-lès-B)/DDTSL (Viriat)	198 425.39	10	9	19	1

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

PRENDS ACTE des attributions exercées par Monsieur le Maire par délégation et ayant donné lieu aux décisions sus nommées.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Le Maire,
Guillaume FAUVET

Le secrétaire
Patrick BOUVARD